

N°1303

du 24
JANVIER
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ACCES AUX SERVICES PUBLICS

Identification nationale biométrique des personnes physiques
La phase participative du projet e-ID Togo est activée

P.3

CAFE

Devant les défis liés aux Cafés Robusta et à l'occasion de sa 8ème AG
L'ACRAM sonne sa redynamisation

P.3

DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Mise en œuvre du Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural
6 centres sur le départ pour la formation agricole de jeunes

P.4

DISTINCTION

Pour sa forte contribution à la qualité des produits finis SGM-Togo
Le "Mérite agricole" français attribué à Koffi Aziagbé

P.4

Présidentielle "vingt-vingt"

P.6

La CENI
veut finir
sa mission
avec
grandeur



M. Tchambakou Ayassor,
Président de la CENI

P.4 Pour la célérité dans le règlement des litiges commerciaux

Obligation d'assigner le défendeur à comparaître dans 15 jours au plus tard

P.7 5è Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5)

Les partenaires techniques et financiers prêts à accompagner le Togo

SEGUCE Togo organise ses JPO du 28 janvier au 1er février 2020 dans ses locaux de 08H 30 à 17H 30 sous le THEME : "LE GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR : Outil de facilitation des échanges au Togo"

Cinéma

Sortie en salle le 19 janvier
d'Essenam d' Edo Yannick N'Tifafa

Le Palais des Congrès a accueilli vendredi 19 janvier à partir de 19 heures, la première projection d'Essenam ou " **Croire en soi** ", un film du Togolais Edo Yannick N'Tifafa. Le film aborde plusieurs sujets d'actualité liés à la jeunesse.

Il s'agit de l'histoire d'une jeune fille d'un milieu modeste qui faisait

l'école buissonnière. Chassée de l'école, elle tombera dans la misère avant de se relever. Il s'agit d'un film d'éducation. Le réalisateur du film nous promet une seconde partie pour très bientôt...

Le film est sponsorisé par le Fonds d'appui aux initiatives des Jeunes.

Patrimoine

Malgré le scandale le monde de l'art
africain soutient Sindika Dokolo

Sindika Dokolo est le mari d'Isabel Santos, la fille du président impliqué dans divers scandales financiers et de corruption divulgués par ce qu'on appelle désormais les " **Luanda Leaks** ".

Sindika Dokolo est également impliqué dans ces affaires. Mais l'homme s'est fait une grande réputation du plus grand collectionneur d'arts africains. Et ce Robin des Bois a racheté beaucoup d'objets d'arts des musées occidentaux pour les ramener en Afrique. Il est d'un grand soutien dans le combat pour le retour des objets d'arts africains sur le continent. Il a une collection de plus de 3000 œuvres.

Pour ce combat, bien des artistes africains et autres acteurs sont très peu regardants sur le scandale de corruption. Je refuse de hurler avec les loups, lance le curateur Simon Njami, qui fut longtemps le conseiller de Sindika

Dokolo, homme d'affaires et collectionneur d'art danois d'origine congolaise. Que je sache, Sindika n'a pas été marchand d'armes ou de drogue. Que je sache, il ne gèrait pas d'entreprises nationales". Et de poursuivre : " Jusqu'à nouvel ordre, ce que je retiens de lui, c'est qu'il a fait avancer l'art contemporain en Afrique et je garde tout mon respect pour son action. "

Fondatrice de la revue *Something We Africans Got*, dont Dokolo avait aidé un numéro en 2016, la Franco-Ivoirienne Anna-Alix Koffi refuse aussi de lui tourner le dos : " Il est sincèrement passionné par l'art, ce n'est pas de l'opportunisme. Vous connaissez beaucoup de monde qui achèterait des œuvres à des centaines de milliers d'euros pour les rendre à leur pays ? C'est un défenseur de l'art africain et, à ce titre, je suis à ses côtés. "

Nécrologie

Le comédien Terry Jones, membre
des Monty Python, est décédé

Le comédien britannique Terry Jones est décédé mardi 21 janvier, à l'âge de 77 ans, a annoncé son agent ce mercredi. Acteur, réalisateur, historien, écrivain, il était notamment l'un des membres de la troupe comique des Monty Python. Il souffrait d'une démence depuis plusieurs années. Il souffrait d'une aphasie primaire progressive, qui lui a notamment causé des troubles du langage. " *Son travail avec les Monty Python, ses livres, ses émissions de télévision et ses poèmes vivront pour toujours* ", a déclaré sa famille dans un communiqué.

Terry Jones a commencé sa carrière à la télévision en 1967 dans la série " *At Last the 1948 Show* ",

dans laquelle il côtoie deux futurs membres des Monty Python, John Cleese et Michael Palin. La troupe loufoque voit le jour en 1969 sur la BBC : il en est l'un des membres fondateurs et le principal réalisateur de ses films, dont " *Sacré Graal* ! ".

Terry Jones était également un spécialiste de l'histoire médiévale (notamment du règne de Richard II d'Angleterre), a réalisé plusieurs documentaires historiques, écrit près de vingt livres pour enfants. Il a par ailleurs publié de nombreux éditos politiques pour le " *Guardian* " ou l' " *Observer* ", dont certains ont été réunis dans un livre paru en 2004 en France, " *Ma guerre contre "la guerre du terrorisme"* ".

Musique

Deux concerts pour le groupe Kassav'
les 31 et 1^{er} février prochains à Lomé

Le groupe de musique antillais le plus célèbre sera à Lomé pour deux concerts, un premier à l'hôtel du 2 février (VIP, payant) et le second gratuit au stade omnisport de Lomé.

Créé en 1979 par Pierre-Edouard Decimus, vieux routier de la musique antillaise, le groupe s'est constitué autour de son frère Georges Decimus et Jacob Desvarieux à l'époque guitariste et arrangeur, plutôt amoureux de Rock et de R'n'B. En

conquérant un public de plus en plus vaste et fidèle, le groupe fondateur du zouk a rendu orgueil et considération à la musique et aux musiciens antillais, dans les Caraïbes comme en France et dans le reste du monde. La musique de Kassav' a influencé la musique antillaise, et a contribué à sa promotion en dehors des frontières de la France comme des Caraïbes. Ils ont joué sur tous les continents.

Spectacle

Le célèbre duo malien Amadou et Mariam
sur la scène de l'IFT ce samedi, 25 janvier

Le célèbre couple de chanteurs maliens Amadou et Mariam seront présents sur la scène de l'Institut Français du Togo ce samedi pour un concert en live et pour une nuit inoubliable. On ne sait pas si leur rencontre a eu lieu un dimanche, mais c'était bien à Bamako. Nés Amadou Bagayoko et Mariam Doumbia, Amadou et Mariam cheminent ensemble dans la vie comme sur scène depuis leur

ont acquis notoriété et sympathie auprès du public français avec la chanson " *La Fête au village* ". Ils sont couronnés en 2005 par une Victoire de la musique, catégorie World, pour l'album " *Dimanche à Bamako* ", réalisé avec le concours de Manu Chao. En 2006, ils ont été choisis pour interpréter le titre *Zeit, dass sich was dreht*, hymne officiel de la Coupe du monde 2006, en



rencontre en 1975 à l'Institut des jeunes aveugles de Bamako, où ils jouent dans l'orchestre " *Eclipse Orchestra* " de l'institut, dirigé par Idrissa Soumaoro,

Le célèbre duo malien foule pour la première fois la grande scène de l'Institut français du Togo pour une nuit inoubliable de célébration des musiques mandingues et du monde.

Amadou & Mariam, c'est plus de quarante ans de carrière, treize albums et deux Victoires de la musique. Ils

compagnie du chanteur allemand Herbert Grönemeyer. Ils gagnent à nouveau une Victoire de la musique en 2013 pour l'album " *Folila* ". Ils gagnent ensuite deux BBC Radio 3 Awards dans la catégorie " *World Music in the African* " et " *Meilleur Album* " pour *Dimanche à Bamako*.

25 JANV. / 20H00 | SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA - LOMÉ

AZIMUTS INFOS

Lilium fait la démonstration de
son taxi volant électrique

La startup Lilium poursuit les essais en vol de son taxi volant électrique. Pour vérifier son comportement, le Lilium Jet a pu réaliser des virages avec différents taux d'inclinaison.

Fin juin 2017, Futura expliquait que la société allemande Lilium effectuait son premier vol avec le prototype de son taxi volant électrique, le Lilium Jet. Plus de deux ans et demi après, la société a profité des derniers mois pour réaliser des vols d'essais plus complets. Après un décollage vertical à partir des 36 moteurs électriques placés à la fois sur le bord de fuite des deux ailes et sur des supports pivotants situés de part et d'autre du nez de l'appareil, l'aéronef a réalisé des manœuvres de maniabilité. Il a atteint une vitesse de 65 km/h pour ensuite monter avec une vitesse ascensionnelle de 300 pieds par minute, soit un peu plus de 90 mètres/min.

300 km/h en croisière

Le Lilium Jet ne s'est pas contenté d'un vol à plat, il a aussi effectué des manœuvres de maniabilité avec des virages à 20, puis 30 degrés, avant une descente à 300 pieds/min, d'autres virages, puis un atterrissage vertical. La durée du vol a été limitée à seulement trois minutes, mais a permis de vérifier si l'appareil se comportait comme prévu lors de ses virages inclinés. Après cette première phase de test, le prochain objectif consiste à réaliser un vol de croisière.

Lors de ce vol d'essai, pour prendre de la vitesse l'avion électrique va réorienter ses douze rotors placés sur le nez pour diriger le flux d'air vers les ailes et améliorer la portance de l'appareil afin qu'il puisse prendre plus facilement sa vitesse. À terme, la startup compte atteindre les 300 km/h en croisière. Lilium souhaite que son taxi volant soit totalement opérationnel sur deux ou trois bases dans le monde d'ici 2025.

Avion électrique : Rolls-Royce prêt à
battre le record du monde de vitesse

Rolls-Royce a mis au point la cellule de l'avion électrique de course dans le cadre de son projet ACCEL. Avec cet appareil, il compte dépasser les 480 km/h ! Premier essai au printemps 2020.

Lorsque Futura a présenté le projet d'avion électrique de vitesse ACCEL de Rolls-Royce, il ne s'agissait que d'un concept. Aujourd'hui, le constructeur a mis au point la cellule de l'appareil. En aviation, il se dit qu'un bel avion est un avion qui vole bien. Le design du projet ACCEL est plutôt réussi, même s'il ressemble très fortement à celui d'un avion de course, le Sharp Nemesis NXT. C'est finalement assez logique puisqu'il est dérivé de ce racer constitué essentiellement de fibre de carbone. À la différence du Nemesis NXT, qui détient le record de vitesse pour un avion de sa catégorie avec une pointe à 657 km/h, l'ACCEL culminera à plus de 480 km/h avec son moteur électrique. Si Rolls-Royce y parvient, il sera l'avion de course électrique le plus rapide. Pour le moment, le record est de 334 km/h. Il est détenu par un Extra 330, un avion de voltige modifié, dont la motorisation a été remplacée par un moteur Siemens.

Vers un record en 2020

C'est en 2020 que le constructeur compte faire voler l'appareil qui sera équipé de trois moteurs électriques conçus par Yasa cumulant une puissance d'au moins 500 chevaux. C'est une batterie de 750 kW comprenant 6.000 cellules qui alimente le moteur. Pour atteindre une telle vélocité, la batterie chauffe énormément et leur refroidissement est l'un des points importants dans la conception de cet avion.

Baptisé ACCEL pour Accelerating the Electrification of Flight, cet avion de course permet à Rolls-Royce de mener des expérimentations afin de créer à l'horizon 2030 une motorisation hybride pour un véritable avion commercial.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafa

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Identification nationale biométrique des personnes physiques La phase participative du projet e-ID Togo est activée

Late Pater

Pour faciliter l'accès aux services publics à tous les citoyens, le gouvernement togolais se prépare pour l'identification biométrique des personnes physiques sur toute l'étendue du territoire national. Dénommé e-ID Togo, le projet d'identification nationale biométrique consiste à donner à chaque résident togolais, une preuve d'identité unique quels que soient son origine ou son lieu de résidence à travers la mise en place d'une base de don-

prenantes qui a réuni, le 21 janvier 2020 à Lomé, plusieurs acteurs dont l'Autorité de régulation, les organisations de la société civile, les opérateurs, les élus locaux et les journalistes. De quoi mieux intégrer ces derniers dans le projet. La rencontre, qui a bénéficié de la collaboration de la Banque mondiale, a permis de présenter à chacun la vision du projet e-ID et d'identifier, de façon consensuelle, de potentiels risques sociaux liés à la mise en œuvre du projet ainsi que les voies et moyens de les gérer, les réduire et, si possi-

place des groupes de travail inter-ministériels», avait-on souligné officiellement lors d'un point sur les avancées du projet, en avril 2018.

En juin 2018, à travers une sollicitation publique, il avait été demandé au consultant choisi de concevoir, de développer et d'implémenter la solution logicielle e-ID et les services suivants : création et exploitation des centres de services e-ID Togo pour l'inscription et la mise à jour des données ; inscription biométrique et délivrance de justificatifs d'identité ; fourniture des kits



Les participants à l'atelier

nées biométriques centralisée, sécurisée et fiable. Il vise à favoriser l'inclusion des populations et leur accès à tous les services publics de base. Dans ce sens, il permettra, par exemple, de recenser la population, de simplifier la mise à jour du fichier électoral, de faciliter les accès aux services de santé, de réduire les fraudes dans le secteur bancaire, d'assurer la distribution des aides dans le secteur social ainsi que d'assurer le suivi scolaire et administratif du citoyen. Selon le gouvernement, le système e-ID Togo s'intégrera progressivement avec les systèmes régaliens d'identification déjà existants (l'état-civil, la nationalité ainsi que la carte nationale d'identité et le passeport) de manière sécurisée et avec des moyens technologiques appropriés pour une authentification fiable des individus.

Pour sa mise en œuvre, le gouvernement a choisi la démarche participative. Et c'est ce qui justifie l'atelier de consultation des parties

ble, les éviter.

A l'occasion, le Secrétaire général du ministère des Postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques, Tidjani Kassime, a indiqué que «l'existence d'une preuve d'identité unique pour chaque résident togolais sera la base de la digitalisation de notre économie».

Piloté par le ministère des Postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques, le projet e-ID Togo va nécessiter 20 milliards de francs Cfa et doit s'étendre sur une durée de cinq années. Il est décomposé en six phases dont les trois premières ont été exécutées de juillet à novembre 2017 : le cadrage du projet, l'analyse de l'existant et l'identification du besoin de l'identification ainsi que la définition de la vision et de la stratégie. «Il reste l'élaboration des cahiers de charges techniques et fonctionnels à soumettre aux fournisseurs de solutions biométriques pour leur sélection, ainsi qu'à la mise en

d'inscription biométrique (lecteurs d'empreintes digitales, lecteurs d'image d'iris, caméras...) ; publication des API pour l'authentification et l'e-KYC ; formation des partenaires désignés pour la réalisation des opérations d'inscription ; fourniture, installation et maintenance des composants des plateformes de services e-ID Togo (serveurs, équipements réseaux, solutions de sécurité, bases de données...) pour le datacenter principal et le site de secours (Disaster Recovery).

Par ce projet, le Togo entend devenir, à terme, un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité au citoyen, quel que soit l'endroit où il se trouve sur le territoire. En effet, l'administration publique doit permettre au citoyen d'effectuer ses démarches du quotidien, dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais, en simplifiant ses procédures et en rendant ses services plus proches des usagers.

Devant les défis liés aux Cafés Robusta et à l'occasion de sa 8ème AG L'ACRAM sonne sa redynamisation

Late Pater

Dans un contexte mondial marqué par les tendances baissières du prix des matières premières, la chaîne de valeur des cafés africains doit émerger et il faudra passer d'une filière de subsistance à une filière professionnalisée, durable et profitable pour l'ensemble des acteurs. L'Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM) tient toujours à ce défi. Surtout que, pour de nombreux pays producteurs, les exportations de café sont une composante essentielle des recettes en devises et représentent une part significative des recettes fiscales et du produit intérieur brut. C'est ce qui pousse l'organisation à la redynamisation, selon le thème de sa huitième Assemblée générale du 22 au 24 janvier 2020 à Libre-

adoption et diffusion dans les autres pays membres de l'ACRAM. A la fin des réflexions, l'unanimité est faite autour de la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ce projet à fort potentiel pour la relance durable de la robusta-culture en Afrique et à Madagascar. Le Secrétariat exécutif de l'ACRAM est chargé de mobiliser les financements nécessaires. Il faut rappeler que le thème du colloque est «Amélioration de la productivité et la qualité du café Robusta en Afrique de l'Ouest et du Centre : Etat d'avancement du projet régional et perspectives».

«La qualité de vos travaux ne cesse de nous donner le courage de continuer cette œuvre commune», a lancé à l'endroit des chercheurs, le président de l'ACRAM, Enselme Gouthon. L'Agence ayant la vocation d'être

Les membres de l'ACRAM doivent adopter le rapport d'activités 2019 du Secrétariat exécutif et les rapports des Comités techniques de l'Agence, notamment le Comité Coopération et Transfert de Technologies, le Comité Administration et Finances, le Comité Genre et le Comité Jeunesse, Promotion et Marketing. Ils doivent aussi examiner et adopter l'agenda 2020 ainsi que le budget administratif 2020.

L'ACRAM a connu d'importants événements récents dont la signature d'un accord de siège avec le gouvernement gabonais qui la consolide dans ses rapports avec les partenaires ; l'adhésion de la Coffee Federation of Ghana dans la perspective du renforcement de la base associative de l'Agence ; la mise en place du Programme d'appui à l'ACRAM pour la relance



Photo de famille des délégués à l'AG

ville au Gabon.

Acteurs vitaux pour un produit économiquement stratégique comme le café, les scientifiques ont donné le ton le 22 janvier. Ici, on a parlé de la survie du caféier face aux ravageurs et de son adaptation aux aléas climatiques – deux facteurs exogènes qui entraînent une diminution du rendement et une perte de qualité. Aussi le sixième colloque scientifique des chercheurs sur le café Robusta a-t-il permis de revisiter les avancées en matière de lutte contre le scolyte du caféier (un insecte devenu le principal ravageur du café au niveau mondial, qui vit dans les fruits du caféier au détriment de la graine) et de faire le point sur l'état d'avancement et explorer les conditions d'actualisation du projet régional axé sur l'amélioration de la productivité des exploitations caféières. Lequel projet, dénommé «Création, amélioration et diffusion du matériel végétal du caféier Robusta : valorisation des spécificités pédoclimatiques des zones de production», a été initié en 2014 au Cameroun, puis consolidé à Lomé en 2015 et à Abidjan en 2017. Avec l'objectif de mener des essais multilocaux à partir des semences hybrides à haut rendement développées par le CNRA de Côte-d'Ivoire et d'explorer les conditions de leur

un outil de promotion des cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar à travers la recherche (d'abord), la production, la transformation et la consommation locale. «C'est pourquoi, depuis 2018, l'ACRAM s'impose une dynamique basée sur les résultats», a ajouté M. Gouthon, au début des travaux de la huitième Assemblée générale, après le colloque scientifique.

A Libreville, le rappel est également fait sur les questions du genre et de la jeunesse dans la chaîne de valeur du café. Des actions concrètes sont encore attendues pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. Le président de l'ACRAM trace les sillons pour y arriver : «dès à présent, nous devons fixer des indicateurs d'appréciation de l'accroissement, d'année en année, de la représentation des femmes et des jeunes dans les instances de gestion de la filière café ainsi que dans les réunions et conférences internationales. De même, un effort particulier doit être fourni par les structures de vulgarisation de nos pays, en mettant à la disposition des jeunes et des femmes, du matériel végétal hautement performant en termes de précocité et de productivité, issu des travaux de recherche».

et la promotion du café Robusta d'Afrique et de Madagascar, sur financement de l'Union européenne à travers le Secrétariat du Groupe des pays ACP ; la qualité de membre du comité directeur du Forum des producteurs de café du monde ; le recrutement du Secrétaire exécutif, M. Ismaël Ndjewe Ndomba, pour quatre ans.

A noter que l'ACRAM a fortement contribué à la mise en place du Forum mondial des producteurs de café qui développe une dynamique permettant d'améliorer les prix du café aux petits producteurs. «L'existence de notre organisation doit viser davantage la valorisation de nos cafés. Cette démarche devrait permettre à chacun de nos pays de contribuer de manière plus significative à l'économie caféière du continent, mieux, au rééquilibrage de cette économie», a souligné le ministre gabonais de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou. «Il nous faut renforcer les échanges entre les pays producteurs de robusta, développer des programmes de production de matériels, réorganiser les circuits de commercialisation et attirer notre jeunesse vers les métiers de l'industrie caféière», résume-t-il si bien.

Le transport maritime dans l'émergence de l'économie du Togo Le français CMA CGM se positionne pour 2020

Sous les regards attentifs de Komlan Michel Tindano, secrétaire général du ministère des Transports, Yvain Richard, directeur général de CMA CGM Togo, mais aussi de Peniel Johnson, directeur commercial CMA CGM Togo et de Ekué Mivedor, directeur général de Togo Invest, une conférence à Lomé sur le thème «CMA CGM transporte les ambitions de l'Afrique» a été l'occasion d'échanger autour des enjeux liés au transport maritime en Afrique. Cela a permis de rappeler le contexte global de l'industrie maritime aujourd'hui, tout en soulignant



le rôle prééminent qu'elle joue dans l'émergence de l'économie du Togo. CMA CGM Togo a également présenté son bilan 2019 et ses nouvelles orientations pour l'année 2020.

CMA CGM est un groupe français expert dans le transport mari-

time international et la logistique. Présent dans plus de 160 pays, parmi lesquels le Togo, le groupe CMA CGM dessert 420 des 521 ports de commerce du monde en opérant sur plus de 200 lignes maritimes.

Pour la célérité dans le règlement des litiges commerciaux

Obligation d'assigner le défendeur à comparaître dans 15 jours au plus tard

Late Pater

Sous le numéro officiel 2020-002 du 7 janvier 2020, une nouvelle loi a modifié la loi du 10 décembre 2018 qui a institué les juridictions commerciales au Togo (13 articles modifiés et article abrogé). Le nouveau texte mentionne que le tribunal de commerce statue, en premier et dernier ressort, sur toutes les demandes dont le taux de litige n'exécède pas un million (1.000.000) de francs Cfa en capital ou cent mille (100.000) francs Cfa en revenus annuels calculés soit par rente, soit par prix de bail ; en premier ressort, sur toutes les demandes dont le taux du litige est supérieur aux mêmes montants. Pour régler le différend obligatoirement par voie d'assignation. L'assignation porte indication par numéros, des pièces sur lesquelles, s'il en existe, la demande est fondée. Elle doit obligatoirement comporter, pour les parties commerciales, leur numéro d'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier et, pour toutes les parties, leurs adresses géographiques, téléphonique et électronique précises permettant de leur adresser tous actes de procédure. L'assignation est notifiée dans les conditions de droit commun ; elle peut également être notifiée par voie électronique. La notification de l'assignation au greffier en chef aux fins d'enrôlement peut aussi s'effectuer par voie électronique. Tous les frais de justice commerciale peuvent être payés par voie électronique. Tout

frais doit être acquitté avant l'accomplissement du service y afférent, à moins que le requérant ne justifie avoir obtenu l'assistance judiciaire.

A peine d'**irrecevabilité** de l'action, le défendeur doit être assigné à comparaître **au plus tard dans les quinze (15) jours** de la date de l'exploit d'assignation. L'exploit d'assignation est enrôlé avec les pièces dans les délais impératifs ci-après : pour l'audience du lundi, le jeudi précédent à 16 heures au plus tard ; pour l'audience du mardi, le vendredi précédent à 16 heures au plus tard ; pour l'audience du mercredi, le lundi précédent à 16 heures au plus tard ; pour l'audience du jeudi, le mardi précédent à 16 heures au plus tard ; pour l'audience du vendredi, le mercredi précédent à 16 heures au plus tard. Lorsque l'enrôlement tombe sur un jour férié, il est automatiquement reporté au premier jour ouvrable. De quoi ne pas faire traîner les affaires commerciales, ce qui nuit au climat des affaires.

«*En aucun cas, la procédure devant le tribunal de commerce ne peut dépasser cent (100) jours à compter de l'évocation de l'affaire. En cas de petit litige, ce délai est ramené à soixante-cinq (65) jours*», prescrit encore le texte.

En cas d'accord, le président du tribunal dresse un procès-verbal de conciliation signé par les parties, dont une expédition est revêtue de la formule exécutoire. En cas de non conciliation, il constate l'échec et notifie aux parties, avant toute diligence, la faculté qu'elles ont de re-

courir à la médiation ou à l'arbitrage. Si les parties décident de recourir à l'une de ces procédures, l'affaire est renvoyée pour une durée probatoire de quinze jours. L'option pour l'une de ces voies de règlement de leur différend accorde au demandeur le droit au remboursement de la moitié de ses frais d'enrôlement, selon un arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 28 octobre 2019, qui a fixé la quotité remboursable des frais d'enrôlement. Dans la pratique, lorsque les parties optent pour l'un des modes alternatifs de règlement de leur contentieux, le greffier en chef près le tribunal de commerce délivre à celles-ci, à leur demande, une attestation de radiation de l'instance. Le Trésor public, au vu de l'attestation de radiation présentée par le demandeur, lui rembourse la moitié des frais d'enrôlement.

Un décret du 6 février 2019 a créé des tribunaux de commerce à Lomé et Kara. Le tribunal de commerce de Lomé a son siège à Lomé. Son ressort territorial couvre les préfectures du Golfe, d'Agôè-Nyivé, de l'Avé, du Bas-Mono, des Lacs, de Vo, de Yoto et du Zio. Alors que le ressort territorial du tribunal de commerce de Kara, qui a son siège à Kara, couvre les préfectures de la Kozah, d'Assoli, de Bassar, de la Binah, de Dankpen, de Doufelgou et de la Kéran. Les chambres commerciales sont compétentes pour connaître des appels interjetés contre les jugements rendus par les tribunaux de commerce.

Mise en œuvre du Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural 6 centres sur le départ pour la formation agricole de jeunes

Late Pater

Sous le financement du Fonds international de développement agricole (FIDA), pour la mise en œuvre du Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER), le gouvernement a visé, à travers l'ensemble du pays, six (6) centres nationaux de formation agricole censés pouvoir assurer la formation technique des jeunes promoteurs de micros et petites entreprises rurales en amont et en aval de la production agricole. Il s'agit de : YMCA à Lomé, dans la région Maritime ; INFAC de Tové à Kpalimé, dans la région des Plateaux ; URBUS FONDATION à Sokodé, dans la région Centrale ; CIDAP-Centre à Niamtougou, dans la région de la Kara ; AREJ et CARTO à Dapaong, dans la région des Savanes.

Sur présentation des propositions pour la réalisation des services, un (1) centre de formation par région sera **incessamment** choisi par le secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel, selon la méthode de sélection fondée sur la qualification.

Le Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER) est un projet qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement

Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) du Togo. Entré en vigueur le 23 mai 2014,

L'objectif de développement du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural en particulier pour les jeunes et les femmes à travers le développement de l'entrepreneuriat rural, créateur d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes au niveau local. Le coût total du projet est estimé à 39,6 millions US\$ soit 19,2 milliards FCFA, financé à 54% par le FIDA (50% prêt et 50% don) ; 9,6% par l'Etat Togolais, 4,8% par les promoteurs des MPER (Moyennes et petites entreprises rurales) ; 21,9% par les Institutions Financières Partenaires et 9% par un cofinancement qui reste à mobiliser. Les principaux résultats à atteindre par le projet sont : (i) la création et le renforcement de 1800 MPER dont : 1100 primo MPER et 200 coopératives financées et installées, et 500 MPER déjà établies renforcées dans leurs capacités techniques et de gestion ; (ii) la création d'environ 9 300 emplois directs en milieu rural dont 1600 auto-emplois (promoteurs des MPER), 2 000 coopérateurs renforcés et 5 800 emplois créés et/ou consolidés ; (iii) au moins 40 000 jeunes formés et accompagnés, autres que les

membres des coopératives, les promoteurs des MPER et les employés ; (iv) l'amélioration de l'offre de service de formation accompagnement des MPER à travers les centres de ressources spécialisés et les plateformes de services dans chacune des régions d'intervention ; (v) une augmentation de l'offre des biens et services ; et (vi) l'amélioration des curricula de formation des MPER.

Le PNPER est structuré autour de trois composantes : (i) Facilitation de l'accès aux services non financiers ; (ii) Facilitation de l'accès aux services financiers ; (iii) Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs. La composante A «Facilitation de l'accès aux services non financiers» vise : (i) à développer le marché des services de développement des entreprises en milieu rural à travers une offre professionnelle de services d'appui de proximité ; (ii) Promouvoir l'entrepreneuriat en milieu rural et renforcer les compétences des petits entrepreneurs, leur permettant de créer ou consolider et développer leur entreprise. Elle comprend deux sous-composantes : (A.1.) Renforcement et diversification de l'offre de formation et d'appui-conseil, (A.2.) Appui à la création, consolidation et promotion des MPER et de leurs produits et services.

Au Sénégal / Au lendemain du lancement de l'Initiative de Lomé L'Assemblée nationale s'investit «pleinement» contre les faux médicaments

La Commission Santé, Population, Affaires sociales et Solidarité de l'Assemblée nationale «entend s'investir pleinement» dans la lutte contre les faux médicaments et le trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiée, a assuré mardi sa présidente, citée par l'APS - Agence de presse sénégalaise. Il est rappelé qu'un sommet sur le trafic de faux médicaments s'est tenu samedi 18 janvier à Lomé, Togo, en présence, notamment des présidents Macky Sall du Sénégal, Yoweri Museveni de l'Ouganda, des représentants des chefs d'Etat du Ghana, du Niger, du Congo et de la Gambie, de l'Union africaine, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et de la Fondation Brazzaville. La rencontre a été sanctionnée par le projet d'Accord-cadre sur la criminalisation des faux médicaments, du trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés.



Mme Awa Gueye,
Présidente de la Commission Santé du
Parlement sénégalais

«La Commission Santé, Population, Affaires sociales et Solidarité nationale dont l'une des missions est d'œuvrer au bien-être de toutes et de tous, entend s'investir pleinement dans la lutte contre les faux médicaments et le trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiée», écrit Awa Gueye dans un communiqué transmis à l'APS.

Selon elle, «cette décision est motivée par la volonté de notre pays (...) de soutenir (...) le projet

d'Accord-cadre sur la criminalisation des faux médicaments, du trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiée, lors du sommet sur le trafic de faux médicaments qui s'est tenu le samedi (...) à Lomé (Togo) en présence de plusieurs dirigeants». L'adoption et la mise en œuvre de cet accord «contribueront à améliorer l'action commune de lutte contre ce phénomène qualifié de tueur silencieux», estime-t-elle.

Selon sa présidente, la Commission Santé «s'associe à la volonté du gouvernement sénégalais de lutter contre le trafic des faux médicaments et des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiée» et compte «porter le plaidoyer pour la criminalisation de la fabrication, la vente et la distribution de tels produits dangereux pour la survie des populations», rapporte l'APS.

Avec : APS/OID/ASB

Pour sa forte contribution à la qualité des produits finis SGMT-Togo Le «Mérite agricole» français attribué à Koffi Aziagbé

Jean AFOLABI

Ingénieur agronome de formation, directeur technique de la Société générale des Moulins du Togo (SGMT), Koffi Aziagbé, 54 ans, a été élevé, le soir du 15 janvier 2020 à la Résidence de France à Lomé, au rang de **Chevalier de l'ordre du mérite agricole** par la République française pour ses «nombreux mérites», a déclaré à l'occasion Marc Vizy, ambassadeur de France au Togo. Etudes primaires à Danyi-Elavany, et secondaires à Lomé, Koffi Aziagbé opte pour la filière agronomie de l'Université du Bénin, aujourd'hui Université de Lomé. Il intègre la Société générale des Moulins du Togo en 1997 pour étudier la faisabilité de la culture du blé au Togo «afin de réduire des importations de blé qui provenaient alors massivement du Canada».

«Le blé a besoin d'eau, de soleil et d'une terre riche, ce que le Togo possède à profusion. Mais il fallait également de grandes surfaces exploitables et nous connaissons bien les problèmes fonciers que l'agriculture togolaise rencontre parfois...», a rappelé le diplomate français. Et de préciser : «Finalement, vous trouverez un compromis : vous décidez de diminuer les



importations du blé canadien que vous remplacez par notre bon blé français. C'est un choix que vous ne regretterez pas!»

Après avoir résolu le problème du blé, M. Aziagbé s'est attaqué, en tant que laborantin, au problème de la fabrication de la farine. «Nous sommes à la fin des années 90 et les laboratoires de formulation et de sélection fonctionnent de manière assez artisanale : des techniques de fabrication peu développées, des analyses réalisées de façon aléatoire, et surtout un manque général de compétence technique. Sans jeu de mot, on peut dire que vous étiez dans le pétrin...» Avec la rigueur et le volontarisme que l'on lui connaît, le directeur technique restructure le laboratoire de la Société générale des Moulins du Togo et remet à niveau l'ensemble

des protocoles, permettant ainsi à la SGMT de respecter l'intégralité des normes de qualité alors en vigueur.

Enfin, affirme-t-on, il est venu en aide aux boulangers. «À cette époque, ces derniers rencontraient des difficultés à élaborer le pain à croûte, plus communément appelé baguette française. Le blé était sous une «forme forte», qui rendait les baguettes trop consistantes en mie», explique Marc Vizy. Alors que beaucoup pensaient qu'il serait impossible de trouver sous ces latitudes un pain de qualité. Il procède au raffinage des formules, adapte les processus de fabrication puis convainc les boulangers de passer à cette nouvelle farine. Le succès est alors au rendez-vous. Le prix du pain baisse, sa consommation

(suite à la page 7)

MONDIAL 2020/ELIMINATOIRES

Retrouvailles entre Lions et Eperviers

Les 40 pays africains en lice pour les éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA Qatar 2022 ont pu découvrir leur sort à l'issue du tirage au sort de la phase de groupes qui s'est déroulé mardi au Caire en Égypte.

Hervé A.

Pour cette deuxième étape des qualifications vers le Qatar, les équipes de la Zone Afrique ont été réparties en dix groupes de quatre équipes chacun.

Pas de "groupe de la mort" mais quelques très belles oppositions à venir, en qualifications pour la Coupe du monde 2022, dont Côte d'Ivoire-Cameroun dans le groupe D. Quant aux champions d'Afrique algériens, ils ont atterri dans le groupe A avec les Burkinabè, les Nigériens et les Djiboutiens.

Les Sénégalais, finalistes de la CAN 2019, partageront le groupe H avec les Congolais, les Namibiens et les Togolais. C'est une sacrée retrouvaille entre les Lions et les Eperviers qui avaient partagé le même groupe des éliminatoires lors des qualificatifs pour la Coupe du monde de la FIFA, Allemagne 2006. Les Togolais avaient su tirer leur épingle du jeu alors que les Sénégalais possédaient une très bonne sélection.

Les autres équipes ayant participé au Mondial 2018 ont été à peu près aussi bien loties. Les Tunisiens joueront contre les Zambiens, les Mauritanien et les Equato-Guinéens (groupe B). Les Nigériens croiseront le fer dans le groupe C avec Cap-Vert, Centrafrique et Liberia. Le groupe F, avec l'Égypte, le Gabon, la Libye et l'Ouganda sera peut-être un des plus relevés. Les Marocains auront pour adversaires les Guinéens, les Bissau-Guinéens et les Soudanais (groupe I).

FIFA WORLD CUP Qatar 2022 Qualifiers									
GROUP A		GROUP B		GROUP C		GROUP D		GROUP E	
ALGERIA	TUNISIA	NIGERIA	CAMEROON	MALI	BURKINA FASO	ZAMBIA	CAPE VERDE	COTE D'IVOIRE	UGANDA
NIGER	MAURITANIA	CENTRAL AFRICA	MOZAMBIQUE	KENYA	DJIBOUTI	E. GUINEA	LIBERIA	MALAWI	RWANDA
GROUP F		GROUP G		GROUP H		GROUP I		GROUP J	
EGYPT	GHANA	SENEGAL	MOROCCO	DR. CONGO	GABON	SOUTH AFRICA	CONGO	GUINEA	BENIN
LIBYA	ZIMBABWE	NAMIBIA	GUINEA-BISSAU	MADAGASCAR	ANGOLA	ETHIOPIA	TOGO	SUDAN	TANZANIA

Pour rappel, seule l'équipe classée première de chaque poule disputera l'ultime tour de qualifications pour le Mondial 2022. A la fin, cinq sélections seulement représenteront l'Afrique au Qatar.

Le premier de chaque groupe se qualifiera pour le dernier tour des éliminatoires. Celui-ci sera organisé en cinq matches aller-retour

dont les cinq vainqueurs représenteront l'Afrique lors du tournoi prévu du 21 novembre au 18 décembre 2022 au Qatar.

REACTIONS

El Hadj Diouf : "Les lions n'ont rien à craindre des Eperviers"

L'équipe du Sénégal "n'a rien à craindre" de celle du Togo, l'un de ses adversaires pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2022, même si les Lions avaient été éliminés du Mondial 2006 par les Eperviers, estime El Hadj Diouf, ancien capitaine de la sélection sénégalaise.

"Les époques et les joueurs sont différents. En 2006, ils (les Eperviers) méritaient largement leur qualification pour avoir réussi à nous battre à l'aller, 3-1, à Lomé, et nous avoir contraints au nul, 2-2, à Dakar", soutient Diouf.

"C'est vraiment du passé. Ce n'est ni les mêmes joueurs ni la même époque", a-t-il insisté dans

un entretien à l'APS.

Diouf appelle les Lions du Sénégal à faire preuve de "respect" envers le Togo et tous les autres adversaires. "Mais nous ne pouvons craindre aucune équipe", a-t-il soutenu.

"Avec cette génération de footballeurs, notre objectif est de repartir à la Coupe du monde est d'y faire de grandes performances", a ajouté l'ancien capitaine des Lions du Sénégal.

"Ce ne sera pas donné sur un plateau d'argent", a averti l'ancien attaquant international, qui a joué les quarts de finale de la Coupe du monde 2002.

REACTIONS

Claude Le Roy veut croire aux surprises lors des éliminatoires

Claude Le Roy, le sélectionneur du Togo, veut croire aux chances de son équipe de se qualifier pour le dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, même si le Sénégal reste le favori du groupe H qui comprend également le Congo et la Namibie.

"Il y a un grand favori logique, ils ont été finalistes de la CAN, ils étaient à la Coupe du monde. Aliou Cissé est un remarquable entraî-

neur, ils ont celui que moi je considère aujourd'hui comme le meilleur joueur du monde, Sadio Mané", a dit le technicien français cité par des médias togolais.

"Bref, ils (les Lions du Sénégal) sont les favoris, mais les favoris sont faits pour être battus", a indiqué Claude Le Roy, selon qui les Eperviers auraient pu tomber sur "un groupe plus relevé".

Le Roy a rappelé avoir déjà di-

rigé les équipes du Sénégal et du Congo. "Je crois bien les connaître, a-t-il dit. J'ai déjà joué contre la Namibie dans les éliminatoires de compétitions internationales. Le Sénégal est le grand favori du groupe, mais derrière, il va y avoir une bagarre".

"On sait qu'il n'y a qu'un seul qualifié par groupe. Mais sur six matches, il peut y avoir des surprises. Ça correspond presque au

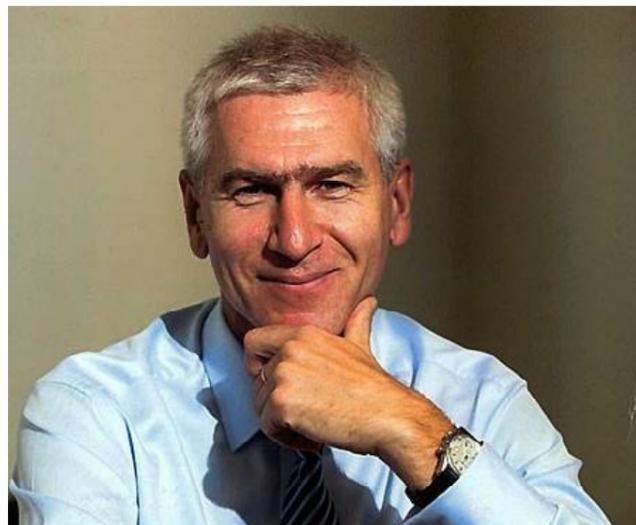
OMNISPORT

Avec Oleg Matytsin, la Russie fait le choix de la raison

Un pongiste succède à un escrimeur à la tête du sport russe. Oleg Matytsin, 55 ans, a été choisi par le nouveau Premier ministre du régime de Moscou, Mikhail Mishustin, pour s'installer dans le fauteuil large mais peu confortable de ministre des Sports.

Il remplace Pavel Kolobkov, qui a remis sa démission la semaine passée, avec l'ensemble du gouvernement, après le discours de Vladimir Poutine sur l'état de la nation.

En d'autres temps, le changement de casting dans les bureaux du Kremlin aurait pu sembler anecdotique pour le mouvement sportif international. Un nouveau ministre, rien de plus. Mais la menace d'exclusion pour 4 ans du sport russe, de ses athlètes et de ses organisations, lui donne une dimension quasi planétaire.



Oleg Matytsin est tout sauf un inconnu dans l'univers olympique. Certes, son passé sportif souffre de la comparaison avec Pavel Kolobkov, médaillé d'or à l'épée aux Jeux de Sydney en 2000. Joueur de tennis de table au temps de l'URSS, il n'a jamais at-

teint le plus haut niveau mondial. Et encore moins connu l'ivresse des Jeux, sa discipline étant devenue olympique aux Jeux de Séoul, à la fin de sa carrière. Mais le nouvel homme fort du sport russe présente des états de service de dirigeant international autre-

ment plus solides que son prédécesseur.

Primo, il préside la Fédération internationale du sport universitaire (FISU). Le Russe en a hérité les clefs en novembre 2015, pour un premier mandat de 4 ans. Il les a conservées l'an passé pour un nouveau bail, après une réélection vécue sans la moindre angoisse, aucun rival n'ayant osé lui contester la place. Oleg Matytsin est également membre du Conseil présidentiel de la Fédération de Russie, où il a la responsabilité du développement de la culture physique et du sport.

Surtout, le nouveau ministre des Sports a ses entrées au siège du CIO à Lausanne, où est installé le siège de la FISU. Il compte parmi les membres de la commission de l'Education de l'institution olympique. Il siège également au comité international pour le fair-play.

Mo Farah précise

Mo Farah, le quadruple champion olympique (5 000 et 10 000 m), a tenu à apporter lui-même une précision dans le bras de fer actuel entre l'AMA et l'agence britannique antidopage (UKAD) sur l'analyse de ses échantillons dans le cadre de l'enquête sur son ex entraîneur, Alberto Salazar.

L'athlète britannique a posté sur sa page Facebook une déclaration où il explique : " J'ai vu mon nom cité dans une affaire entre l'UKAD et l'AMA sur les réexamens d'échantillons. Juste pour être clair, je n'ai pas été consulté à ce sujet et comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je suis heureux que n'importe quel organisme antidopage contrôle n'importe lequel de mes échantillons précédents à tout moment. "

Plus tôt dans la semaine, l'UKAD a fait savoir par la voie de l'une de ses responsables, Nicole Sapstead, qu'elle n'était pas favorable à un nouvel examen par l'AMA des échantillons de Mo Farah, toute ouverture d'un flacon risquant selon elle de mettre en péril une analyse future.

Le maire de Séoul en appelle à la paix

Les tensions ont repris dans la péninsule coréenne, mais la Corée du Sud n'a pas renoncé à faire cause commune avec son voisin du nord pour une candidature conjointe aux Jeux d'été en 2032. Le maire de Séoul, Park Won-soon, a expliqué mardi 21 janvier aux médias qu'il était urgent de pacifier à nouveau la région pour pouvoir préparer un dossier à remettre au CIO.

" Nous devons créer une atmosphère pacifique dans la péninsule coréenne et dans la région, dès maintenant, afin de pouvoir préparer concrètement notre candidature à l'organisation des Jeux olympiques, a expliqué le premier élu de la capitale. Il est urgent que nous commencions à préparer l'organisation conjointe des événements olympiques. Nous devons arrêter tout ce qui risque de générer des tensions et des conflits militaires. "

Selon Park Won-soon, une phase pacifique doit dominer entre Séoul et Pyongyang au moins jusqu'aux Jeux d'hiver de Pékin en 2022, afin de sauvegarder les chances d'une candidature commune pour les Jeux en 2032. Pour rappel, la session du CIO a attribué en début de mois à la province de Gangwon, en Corée du Sud, les Jeux d'hiver de la Jeunesse en 2024. A cette occasion, Thomas Bach a assuré que la " porte était ouverte " pour l'organisation de certaines épreuves en Corée du Nord.

Kimia Alizadeh a choisi l'Allemagne

Son choix est fait. Kimia Alizadeh, la seule médaillée iranienne aux Jeux de Rio 2016, poursuivra sa carrière sportive en Allemagne. Après avoir tourné le dos à son pays natal, la médaillée de bronze en taekwondo a fait escale aux Pays-Bas, dans la ville d'Eindhoven, où elle a poursuivi son entraînement pendant plusieurs semaines.

Mais l'entraîneur national néerlandais, Mimoun el Boujjoufi, l'a confié à l'agence Reuters : " Kimia a décidé de continuer en Allemagne ". Selon la presse allemande, la jeune femme aurait choisi de poser ses malles à Hambourg, après avoir reçu des offres pour porter les couleurs des Pays-Bas, du Canada, de Belgique et de Bulgarie.

A la mi-janvier, Kimia Alizadeh a annoncé sur son compte Instagram sa décision de quitter l'Iran. " Je fais partie des millions de femmes opprimées en Iran avec qui ils jouent depuis des années, a-t-elle écrit. J'ai porté tout ce qu'ils m'ont dit de porter. J'ai répété tout ce qu'ils m'ont ordonné de dire. Mais eux, ils ont mis mes médailles au crédit du respect du voile obligatoire. Aucune de nous n'a d'importance pour eux. "



neur, ils ont celui que moi je considère aujourd'hui comme le meilleur joueur du monde, Sadio Mané", a dit le technicien français cité par des médias togolais.

"Bref, ils (les Lions du Sénégal) sont les favoris, mais les favoris sont faits pour être battus", a indiqué Claude Le Roy, selon qui les Eperviers auraient pu tomber sur "un groupe plus relevé".

Le Roy a rappelé avoir déjà di-

groupe de 2006, mais est-ce qu'il y a un présage dans ces choses ?", s'est-il interrogé en faisant référence à la qualification du Togo aux dépens du Sénégal pour le Mondial joué en Allemagne cette année-là.

"L'histoire ne se répète pas toujours. Quelques fois, elle bégaie. Espérons que ça bégaiera quelque peu pour le Togo", a conclu Claude Le Roy.

Présidentielle «vingt-vingt»

La CENI veut finir sa mission avec grandeur

Eric J.

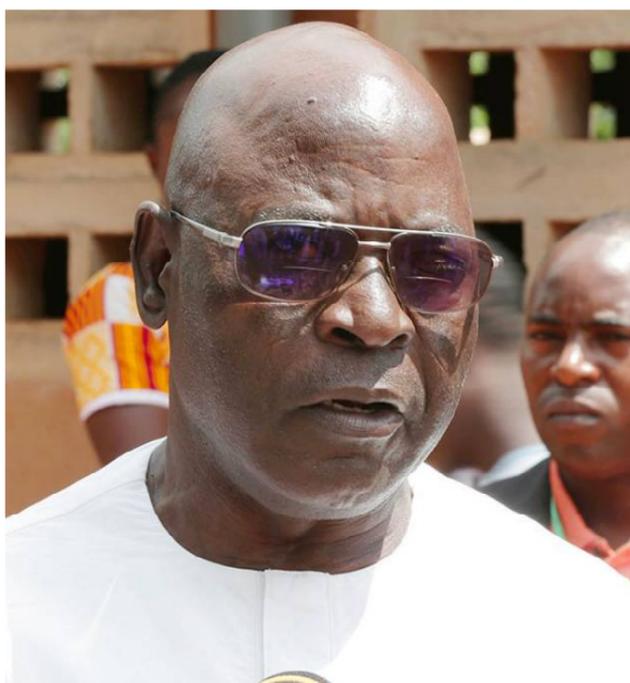
La CENI met les bouchées doubles pour être fin prête le 22 février, jour d'incidence du premier tour de l'élection présidentielle. Elle vient de franchir une nouvelle étape avec le tirage au sort des candidats pour leur positionnement sur le bulletin de vote. L'événement qui s'est déroulé au siège de l'institution, en présence des représentants des candidats et de quelques cadres de leur parti respectif, dans l'ordre, a donné les résultats suivants : 1-Tchassona Traoré du MCD, 2- Wolou Komi du PSR, 3- Kuessan Georges de Santé du Peuple ; 4- Gnassingbé Faure de UNIR ; 5-Gogué Tchabouré de ADDI ; 6- Fabre Jean Pierre ; 7- Kodjo Agbéyomé.

Quelques membres du parti UNIR se sont prononcés sur le positionnement de leur candidat. Ils y voient l'illustration de la politique du parti et surtout que leur candidat qui est au centre de cette liste de 7 et peut être considéré comme la médiane, au sens propre comme au figuré d'ailleurs. Le représentant du candidat de ADDI a émis le vœu que le l'ordre des candidats soit disposé verticalement sur le bulletin de

vote pour faciliter la compréhension et la manipulation des populations le jour de vote. Selon le président de la CENI Tchambakou Ayassor, la requête est enregistrée et figurera dans le procès-verbal qui sera dressé à l'issue de la cérémonie et fera l'objet de discussion après.

Cette phase suit celle de la réception des flacons contenant l'encre indélébile qui va servir aussi le jour de vote. Les urnes et isolements, eux ; sont déjà disponibles. Ainsi, la feuille de route de la CENI se déroule au fil des jours qui passent, un processus qu'elle veut inclusif et surtout transparent. C'est l'une des raisons de la tenue de la journée porte ouverte (JPO) le weekend dernier au sein de l'institution. C'est une première qui s'est déroulée le samedi dernier où les grilles de la structure chargée d'organiser les élections ont été grandement ouvertes. Le public ne s'est pas fait prier d'autant que la CENI a concocté un programme fait de conférence et de panel participatifs.

«**La CENI au service du peuple et de la République** », c'est au tour de ce thème que les débats ont été menés. Après que l'un des membres ait édifié



M. Tchambakou Ayassor, Président de la CENI

l'assistance sur la CENI et ses démembrements, une conférence inaugurale qui a porté sur l'histoire, les enjeux et les défis de la CENI, ce thème a été présenté par professeur Esoham BATCHANA, enseignant d'histoire à l'Université de Lomé, UL. A suivi un panel sur le « **Rôle et la responsabilité des partis politiques et de la société civile dans un processus électoral** », animé par

Nonou Koffi AHADZI, Professeur Titulaire des universités, Agrégé de Droit public et de science politique, Président Honoraire de l'Université de Lomé, Roger DANIOUE, Sociologue et Politologue, Professeur Titulaire, de Sociologie Politique dans les Universités publiques du Togo, membre de plusieurs réseaux de recherche scientifique, et Spéro MAHOULE, Juriste Formateur, Président du Groupe

d'Action pour la Gouvernance et la Démocratie.

Les interventions du public présent et les commentaires de quelques personnalités issues du monde politique et de la société civile ont été très riches en enseignements. «*Ça fait des années que je passe devant ce bâtiment sans y avoir mis pied. Je salue cette décision de la CENI, non seulement d'ouvrir ses portes au public mais de l'avoir associé avec des débats très intéressants comme celui que nous venons voir* », a dit Kodjo, un militant d'une association de défenses des droits de l'homme. Parmi les invités, on remarque quelques conseillers municipaux qui eux aussi, apprécient à sa juste valeur, l'idée de la CENI d'organiser cette JPO. «*Toutes les institutions de l'Etat doivent pouvoir être visitées au moins une fois dans l'année par les citoyens pour qu'ils s'imprègnent du travail qui est fait car nombreux sont les concitoyens qui ignorent ce qui s'y fait* », fait remarquer un participant qui a souhaité qu'une telle opération se perpétue dans l'avenir.

C'est donc avec une réelle satisfaction que le Président de la CENI a clôturé cette JPO. Pour

Tchambakou Ayassor, la *Journée Portes Ouvertes* est une opportunité de plus qui est offerte aux différentes parties prenantes au processus électoral pour mieux appréhender le caractère pluriel de la CENI et son fonctionnement basé pour l'essentiel sur la recherche constante du consensus dans le processus décisionnel. Il est certain que la tenue des élections suscite débats et passions. Et celui des élections du Président de la République, l'institution la plus importante de toute la nation, la suscite encore plus. Cette effervescence qui, à l'approche des élections, agite toujours le landerneau politique et social, invite la CENI à une pro activité », a-t-il dit. Cette JPO est donc destinée à démystifier les appréhensions que la population a vis-à-vis de cette institution lors des différents processus électoraux, permettre au public de mieux connaître la CENI et ses démembrements et échanger sur des thématiques variées. Au vue des commentaires assez élogieux des participants à la fin de cette JPO, on peut estimer que la CENI a gagné son pari. Ce qu'on souhaite également au soir du 22 février prochain.

SEGUCE TOGO



COMMUNIQUE DE PRESSE

JOURNEES PORTES OUVERTES

**SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU GUICHET UNIQUE
POUR LE COMMERCE EXTERIEUR AU TOGO
(SEGUCE TOGO)**

(Lomé, du 28 janvier au 1^{er} février 2020)

Sous le haut patronage de Monsieur Kodjo ADEDZE Ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur privé et de la Promotion de la Consommation locale, la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE Togo) a le plaisir d'informer le public, et plus particulièrement:

- les acteurs de la communauté du commerce extérieur ;
- les opérateurs économiques ;
- les importateurs et les exportateurs ;
- les banques ;
- les étudiants ;
- etc.

du déroulement des Journées Portes Ouvertes de la SEGUCE Togo du 28 janvier au 1^{er} février 2020 dans les locaux du siège

de ladite Société de 08H 30 à 17H 30.

**THEME : LE GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE
EXTERIEUR :**

Outil de facilitation des échanges au Togo.

La cérémonie d'ouverture de ces Journées Portes Ouvertes se tiendra le mardi 28 janvier 2020 à 09H 00.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : support@segucetogo.tg ;
- Au siège de la SEGUCE Togo, rue Gbaga, quartier Ablogamé, Lomé.

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur privé et de la Promotion de la Consommation locale et la SEGUCE Togo vous remercient pour votre bonne compréhension.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au : www.segucetogo.tg

5^e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5)

Les partenaires techniques et financiers prêts à accompagner le Togo

Eric J.

Le Togo s'apprête à faire le recensement général de la population, après celui de 2010, répondant ainsi à la périodicité décennale des recensements généraux de population et de l'habitat pré-

conisée par les Nations Unies. Pour cette opération d'envergure qui va mobiliser plus de 15.000 personnes sur le terrain et des moyens logistiques assez importants dont des tablettes numériques, des motos, etc, le Togo aura besoin de 8,2 milliards de

FCFA pour le processus complet du recensement général de la population et de l'habitat.

La ministre de la planification Ayaovi Tignokpa Demba a indiqué que le Gouvernement togolais s'est engagé à réaliser cette année, le RGPH-5. Cet engage-

ment est manifesté par la prise du décret portant organisation et création des organes d'un recensement général de la population et de l'habitat et des enquêtes post-censitaires au Togo, l'inscription du financement du RGPH5 dans les propositions de la loi des fi-

nances de 2019 à 2021.

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Economiques et Démographiques (INSEED), Koame Kouassi, a indiqué qu'à ce jour, « On peut se réjouir d'avoir mobilisé 57% du budget total, venant des partenaires techniques et financiers, et de l'Etat togolais. L'opération s'étend sur pratiquement 4 ans (2019-2022) ». Au gouvernement, on soutient que les engagements des partenaires techniques et financiers se feront annuellement et que le budget de cette année a été approuvé par les partenaires notamment, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les autres agences du système des Nations unies au Togo, de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, de la GIZ et de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale.

Koame Kouassi, explique que la réalisation du RGPH-5 répond aux défis majeurs d'actualisation de l'information statistique et de production de données relatives à de nouveaux enjeux de développement dans le contexte actuel où les priorités sont centrées, entre autres sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) ; l'agenda 2063 de l'Union Africaine ; le Plan National de Développement (PND) et l'analyse et l'exploitation du dividende démographique.

Face aux partenaires techniques et financiers, la ministre a également relevé quelques défis liés à l'organisation du RGPH-5 notamment l'intégration des innovations

technologiques introduites dans la série 2020 des recensements, le renforcement des capacités techniques du personnel d'encadrement et d'exécution de l'INSEED, la disponibilité de ressources financières, matérielles et humaines suffisantes en temps opportun, la mutualisation des efforts et le développement de stratégies d'acquisition de matériels roulants et informatiques.

Au ministère de la planification, on rappelle que le RGPH-5 est une opération de grande envergure qui va contribuer, d'une manière générale, à l'actualisation de l'effectif de la population, à la mise en place d'un système d'information géographique intégrant les infrastructures socio-collectives de base, à une meilleure appréciation de l'évolution des tendances démographiques du pays, à l'élaboration ainsi qu'au suivi et évaluation des plans et programmes de développement économique et social.

A l'issue de ce recensement différents produits seront obtenus en l'occurrence une série de résultats détaillés et désagrégés des caractéristiques de la population et de l'habitat ; des cartes des communes, des cantons et croquis des grands villages ; un système d'information géographique prenant en compte le fichier village et lieux habités et intégrant les infrastructures socio collectives de base pouvant servir d'outils d'aide à la décision dans le processus de décentralisation et de l'aménagement du territoire ; un Atlas démographique; des résultats d'analyses thématiques et des données communautaires.

Lutte contre la traite des personnes

La France et l'UE appuient le Togo

Etonam Sossou

Une rencontre de deux jours au profil des acteurs oeuvrant contre la traite des personnes a démarré ce 23 janvier 2020, à Lomé. Cette initiative d'Expertise France avec le soutien financier de l'union européenne, marque le lancement du Projet d'appui à la lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée. Au cours de ces deux jours de travaux, les participants ou partenaires auront à discuter des modalités de collaboration dans le cadre de la mise en œuvre du projet qui vient ainsi renforcer les actions et les capacités de six pays (Bénin, Ghana, Nigeria, Côte d'Ivoire, Guinée, Togo), pour lutter efficacement contre le trafic des êtres



humains. L'union européenne et la France vont investir au total 18 millions d'euros dans ce projet à quatre composantes. Il s'agit entre autres de la consolidation des capacités institutionnelles et opérationnelles ainsi que le développement d'actions préventives; l'application effective des lois; la protection adéquate des victimes ; et le renforcement de la coopération régionale.»Ce projet s'inscrit dans une logique d'appui à

tous les efforts réalisés dans la région notamment contre la traite des personnes. Ce fléau peut paraître banal mais en réalité à des impacts humains, sociaux, économiques et sécuritaires énormes sur les personnes et les communautés», a précisé Alessandro Rabbiosi, Directeur régional du projet.

Le Projet de lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée, s'inscrit dans

une continuité méthodologique et thématique d'un précédent projet de la coopération française (FSP/ Fonds de solidarité prioritaire d'appui à la lutte contre la traite des êtres humains dans le Golfe de Guinée) mené dans la région entre 2013 et 2017 (Ghana, Bénin, Nigeria, Cameroun et le Togo) dont le siège était à Lomé.

Le présent Projet, pendant sa durée d'exécution (4ans 2019-2023), va aider les pays bénéficiaires à maintenir le cap en termes d'avancées significatives enregistrées ces dernières années sur les plans politique et institutionnel. Aussi, vient-il en soutien aux organisations de la société civile dans leurs actions en faveur des victimes en occurrence la prévention, la protection, la réinsertion ou la réhabilitation.

Accès des femmes aux soins

L'Afrique toujours à la traine

Les femmes représentent 50% des ressources humaines du continent africain. En dépit des conventions internationales visant à protéger leur statut, nombre d'entre elles restent encore vulnérables faute d'un accès aux soins suffisant.

Aujourd'hui, la santé de la femme a des implications profondes dans le développement du continent africain, et plus généralement du monde. On estime que l'inégalité d'accès à des traitements entre sexes génère ainsi des pertes mondiales de productivité de l'ordre de 15 milliards de dollars chaque année. Ce fossé est largement lié aux grossesses. De gros efforts

ont été déployés pour développer les soins qui entourent la maternité. Des efforts méritoires : entre 1990 et 2013, la mortalité maternelle a reculé de 45 % dans le monde. Mais le combat est loin d'être terminé, notamment sur le continent africain, puisque 62 % des décès maternels surviennent en Afrique subsaharienne. Si dans les pays développés, 16 femmes sur 100 000 courent le risque de mourir à cause de complications liées à leur grossesse, cette proportion est de 510 femmes africaines sur 100 000. Un écart « inacceptable », ainsi que le soulignait dernièrement, à juste titre, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Plus largement, si la mortalité maternelle recule, les souffrances engendrées par la maternité en Afrique demeurent une réalité. Pour une femme qui meurt, 20 à 30 autres souffrent d'une maladie ou d'une invalidité à court ou long terme après avoir mis un enfant au monde. Les séquelles vont de cas d'anémie graves, à un dommage causé aux organes génitaux, en passant par des douleurs chroniques ou la stérilité. Des faits d'autant plus révoltants lorsque l'on sait que nombre de ces maux pourraient être évités grâce, notamment, à un meilleur accès à la contraception.

Pour sa forte contribution à la qualité des produits finis SGMT-Togo
Le «*Mérite agricole*» français attribué à Koffi Aziagbé

(suite de la page 4)

augmente. L'on raconte, pour la petite histoire, qu'en agissant ainsi, il a sauvé la communauté des expatriés français au Togo qui ne peut se maintenir bien longtemps dans un pays étranger sans son aliment de base qu'est la baguette...

« En travaillant à l'élaboration et la formulation de farines de meilleure qualité, en mettant en œuvre un pilotage plus fin et plus efficace des machines nécessaires à sa production et en vous en-

gageant pleinement dans la formation des agents de la Société Générale des Moulins du Togo, non seulement vous avez apporté un service inestimable au peuple togolais en permettant l'amélioration réelle d'une denrée alimentaire de base largement consommée, mais vous avez incidemment participé au rayonnement culturel de la France en offrant aux boulangers togolais la baguette française», affirme Marc Vizi.

« C'est donc à la fois pour votre

dévouement, votre persévérance et votre engagement, qui sont un exemple pour nous tous, et en tant que témoin et acteur incontournable de l'histoire du développement agro-alimentaire au Togo, qu'au nom du ministre français de l'Agriculture, nous vous remettons les insignes de chevalier de l'ordre du mérite agricole», déclare le diplomate français en remettant officiellement les insignes de son pays à Koffi Aziagbé.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1513
DE LOTO BENZ DU 16 - 01 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1514 de LOTO BENZ de ce mercredi 22 Janvier 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, C'est à LOME, NOTSE et KPALIME que la LONATO a recensé des gagnants de gros lots.

Dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000F CFA; un lot de 1.250.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs 90131 et 5734.

A NOTSE et à KPALIME, ce sont des lots de 1.000.000F CFA qui ont été remportés auprès des opérateurs 2223 et 4065.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1514 de LOTO BENZ du 22 Janvier 2019

Numéro de base

27 25 11 52 10



5 QUESTIONS A...
Awa Nana Daboya
Présidente du HCRRUM

Spoilation d'œuvres littéraires
Une gangrène sournoise
pour les auteurs togolais

SOCIÉTÉ



Le pain mangé au Togo,
un danger permanent

NOVEMBRE 2019 - N°0005

INDICES

PA-LUNION

UNE PUBLICATION DU GROUPE DE PRESSE L'UNION





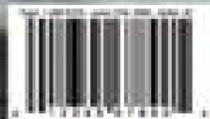
On violente encore des albinos au Togo

Climat des affaires
Le Togo crève le plafond
des réformes

Rossier spécial
La Chine du monde et
le monde de la Chine

Programme de Transferts Monétaires:
Que valent les 15000 F.CFA
face aux besoins des populations ?

L'Agroécologie :
Une autre agriculture est possible



Togo: 1.500 FCFA - zone CFA: 2000 FCFA - Europe et autres: €€

INDICES N° 0005

Disponible dans les kiosques